



LIVRET D'ACCUEIL

**POUR LES PARENTS DE PETITE
SECTION**



225 chemin des dominicains

38500 COUBLEVIE

Tél : 06 83 20 75 59

Directrice : Mme DUFFOUR / Mme PASTRE

ce.0380385m@ac-grenoble.fr





BIENVENUE A L'ECOLE !

L'école de la GRANDE SURE vous présente son livret d'accueil. Nous avons essayé de compiler toutes les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous souhaitons bon usage de ce petit guide (n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer ce livret).

L'équipe enseignante et l'équipe périscolaire de la commune, ainsi que le centre de loisirs, les associations de parents (LAPEC et SOU des écoles) s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche de coéducation.

En effet, nous sommes persuadés que plus étroite sera la collaboration entre parents et enseignants, plus nous aiderons l'enfant à se construire.

Ce partenariat est, selon nous, une des clés pour une coéducation bienveillante.

Parents, l'école vous sollicite lors des sorties scolaires. Mais des enseignants sont aussi prêts à vous ouvrir leur porte pour des projets, des exposés (sur votre métier, votre passion...), animer des ateliers (réguliers ou occasionnels). Chaque enseignant a sa personnalité et son mode de fonctionnement et tous ne vous proposeront pas la même participation au sein de la classe, en fonction des projets de l'année. Tout comme chaque famille est différente, chaque enseignant a sa propre pédagogie. A nous de faire de ces différences une richesse !

C'est en participant à la vie de l'école, en tissant des liens ensemble que votre enfant aura le sentiment que nous œuvrons tous dans la même direction bienveillante et positive à son égard.

Élément à prendre en compte aussi : votre enfant peut agir très différemment dans les multiples sphères de sa journée, et c'est en dialoguant et en se faisant confiance mutuellement que nous pourrons l'aider à mieux grandir.

Travaillons ensemble, dans l'intérêt de votre enfant !

LES SITES

L'école primaire de la Grande Sure accueille environ 450 élèves. Elle est constituée de 2 sites :

- **Le site du cèdre situé** 225 chemin des dominicains accueille des enfants de la Petite section à la Grande section (parfois des CP selon les années)
- **Le site d'orgeoise situé chemin d'orgeoise** accueille des enfants du CP au CM2 (parfois des Grande section selon les années)

Ces deux lieux sont distants l'un de l'autre de 250 mètres.





Horaires des écoles

Jours d'école : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

		ELEMENTAIRE	MATERNELLE
MATIN	Ouverture des portes	8h05	8h20
	Entrée en classe	8h15	8h30
	Sortie des classes	11h45	11h30
APRES MIDI	Ouverture des portes	13h20	13h05
	Entrée en classe	13h30	13h15
	Sortie des classes	16H00	16h15

Le rôle de l'école

L'école maternelle structure ses enseignements en cinq domaines d'activités

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : (oral et écrit)



2. Agir et s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistiques
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés
- Collaborer, coopérer, s'opposer



3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

- Les productions plastiques et visuelles
- Les univers sonores
- Le spectacle vivant



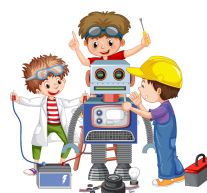
4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée :

- Découvrir les nombres et leurs utilisations
- Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées



5. Explorer le monde :

- Se repérer dans le temps et l'espace
- Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière





Le rôle des adultes

- **L'équipe enseignante** : La maîtresse / Le maître travaille en classe chaque jour avec votre enfant. Elle/ il assure chaque jour l'enseignement. C'est la première personne responsable de la classe.
- **La Directrice d'école** : Elle est responsable du fonctionnement de l'école et de la cohérence éducative.
- **La responsable périscolaire** : Elle gère l'organisation des temps d'accueil de loisirs périscolaire ainsi que la restauration (cantine).
- **Les ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles): Elles sont employées par la mairie. Elles aident les enseignants dans la classe. Elles font aussi du périscolaire, de l'animation et de l'entretien des locaux.
- **Les AESH** (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : Elles accompagnent des enfants à besoins particuliers pour les aider.
- **Les agents polyvalents** : Ce sont des agents employés par la mairie. Ils aident à la préparation des repas et l'entretien des locaux.
- **Les animateurs périscolaires** : Ils sont employés par la mairie. Ils sont là sur les temps périscolaires (matin, midi et soir). C'est eux qui proposent des activités à vos enfants.

L'ensemble de ces personnes forment la communauté éducative de l'école. Chaque adulte a comme priorité le bien-être des enfants. Ils assurent la sécurité physique et morale de chaque enfant au sein de l'établissement.





Les outils pour une bonne rentrée...

- Il est nécessaire de marquer tous les vêtements au nom de votre enfant ainsi que les objets qu'il a envie d'apporter à l'école : sac à dos, peluche, doudou etc... vous pouvez utiliser des feutres indélébiles sur l'étiquette du vêtement, c'est rapide et efficace.
- Les enfants accueillis à l'école doivent être propres. En cas de « petites fuites » les enfants seront changés à l'école. Il est préférable que vous apportiez un change complet dans un sac marqué à son nom. Il vous est demandé de rapporter très rapidement le linge propre prêté par l'école.
- Pensez à lui faire porter des vêtements confortables, pas fragiles et faciles à retirer pour le passage aux toilettes.

Préparez ensemble les affaires dont votre enfant aura besoin pour l'école :

Deux boîtes de mouchoirs



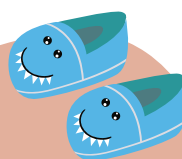
Un gobelet plastique



Un sac à dos



Une paire de chaussons (qui tient bien et que votre enfant est capable de mettre seul)



2 changes complets (T-shirt, pantalon, culotte et chaussettes)



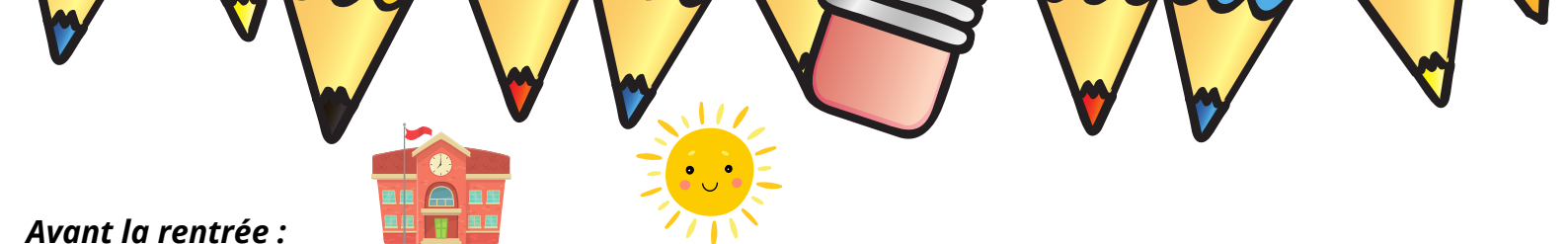
**Un sac de courses avec une petite couverture + oreiller
POUR TOUS LES PETITS ET POUR LES MOYENS
QUI DORMENT
(Ce sont des couchettes)**



Conseils pour une rentrée sereine.

- **Une période d'adaptation à prévoir :**

À l'école maternelle, votre enfant grandit et de nouveaux apprentissages importants sont mis en place : la séparation avec les doudous-tétines, de nouvelles règles de vie en collectivité, la concentration pour les apprentissages, l'autonomie pour la propreté et l'habillage... Cela peut créer de la fatigue surtout au début, le temps de s'adapter à un nouveau fonctionnement. Nous vous invitons à commencer, selon vos possibilités, en limitant la cantine et la garderie. Commencer par des journées allégées permet de laisser une impression positive à l'enfant et lui donne envie de revenir. Les rythmes sont à adapter selon les enfants et à discuter avec l'enseignant.



Avant la rentrée :

- Dédramatiser la rentrée, n'en parlez pas plus que nécessaire, n'entourez pas ce jour de tout un cérémonial. Vous pouvez lire un petit album à ce sujet.

Parlez positivement de l'école. Allez lui montrer l'école. Expliquez à votre enfant qu'à l'école, il pourra jouer, chanter, dessiner et apprendre avec d'autres enfants. Montrez lui que vous êtes heureux pour lui de son entrée à l'école.

- Il est important de profiter de l'été pour apprendre à quitter les couches en journée puis à la sieste si l'enfant en met encore, avec bienveillance et encouragements.

Le jour de la rentrée :

- Accompagnez votre enfant le premier jour, c'est important. Rassurez votre enfant. Dites lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher. Montrez vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui.  
- Laissez le apporter son doudou et/ou sa tétine.
- Pour éviter tous stress à votre enfant, emmenez le à l'heure et venez le chercher à l'heure. En cas de doute, problème, besoin.. parlez en à l'enseignant.
- Faites confiance aux adultes. Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à en faire part aux adultes qui entoure votre enfant. Nous sommes là pour ça !
- Le jour J, ne faites pas durer les au revoir et n'espionnez pas au grillage/ fenêtre cela redoublerait les pleurs.
- Si votre enfant ne vous dit rien, ne paniquez pas ! C'est son jardin secret...Les confidences arriveront !



La rentrée, c'est quand ?



La rentrée des élèves de petite section se fera de façon échelonnée :

Mardi 1er Septembre 2026 : Accueil selon modalités qui vous seront communiquées par mail

Jeudi 3 septembre : Classe entière à 8h30

La rentrée du mardi 1er se fera uniquement le matin et il n'y aura pas de restauration scolaire ni garderie ces 2 premiers jours pour les PS.

A RETENIR :



EN CAS DE RETARD, QUE FAIRE ?



Les enfants doivent arriver à l'heure car les portes sont fermées à clé (plan VIGIPIRATE). Merci de sonner au nom de l'enseignant de votre enfant à l'interphone. Chaque retard perturbe la classe. L'enfant est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il est pris en charge par un enseignant. Le parent doit accompagner son enfant jusqu'à la classe.



EN CAS D'ABSENCE IMPREVUE ?

L'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par :

- un appel téléphonique ou un mail dès la 1ère demi-journée d'absence

Des absences trop fréquentes remettent en cause la réussite scolaire. Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'école est tenue de faire un signalement pour absentéisme auprès des autorités compétentes.

EN CAS DE CONFLIT ENFANTIN QUE FAIRE ?



Aucun adulte n'est autorisé à pénétrer dans l'école pour s'adresser directement à un enfant (intrusion).

N'hésitez pas à nous signaler les problèmes et à demander des informations aux enseignants ou au personnel périscolaire. Réglons les difficultés ensemble. Merci de ne pas intervenir directement auprès des familles car vous ne savez pas forcément tout.

LE PERISCOLAIRE

La mairie de Coublevie gère l'organisation des temps périscolaires du matin, du midi et du soir sur les journées d'école.

L'association LEO LAGRANGE gère les mercredis et vacances scolaires.

Bien que nous travaillons conjointement, nous vous remercions de vous adresser aux différents services pour toutes questions. L'école ne gère pas du tout les inscriptions.

Accueil de loisirs périscolaire (MATIN/ MIDI / SOIR)

Vous pouvez prendre connaissance du règlement périscolaire sur www.coublevie.fr

L'accès à l'accueil de loisirs se fait par le visiophone.

Horaires LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	
MATIN	7H30 - 8H15
MIDI (Garderie - Sans prise de repas)	11H30 - 12H30
SOIR	16H15 - 18H30



Il n'y a pas de goûter collectifs. Chaque enfant inscrit en garderie pourra apporter son propre goûter dans une boîte, celle-ci sera stockée dans son sac à dos. Merci de prévoir des goûters que vos enfants sont capables de prendre seuls (gourde de compote au lieu de compote en pot avec cuillère / fruit non coupés à éviter).

Il mange leurs goûters en extérieur ou hors de la classe (pas de table).

4 temps sans écrans = 4 pas pour mieux avancer



Les écrans fatiguent l'attention et empêchent la concentration, même à petite dose. Les résultats scolaires peuvent diminuer.



Votre enfant vous parle moins et vous lui répondez moins quand la TV est allumée, quand vous regardez votre portable. Parler souvent et régulièrement avec son enfant stimule son langage et son intelligence. Les écrans n'aident pas l'enfant à réfléchir.



Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à ne pas s'angoisser quand il est seul. Il peut alors imaginer, créer, inventer. Les parents gardent le contrôle sur ce qui entre dans le cerveau de l'enfant. Ils le protègent des images violentes ou pornographiques qui sont traumatisantes et excitantes pour lui.

La lumière bleue des écrans inhibe la mélatonine et retarde l'entrée naturelle dans le sommeil. Lire une histoire, chanter une comptine, parler avec votre enfant le calme et le sécurise. Regarder un écran avant de s'endormir produit l'effet inverse.





Activités périscolaires



Un Projet Educatif de Territoire (PEDT) est en place sur les temps d'accueil périscolaires.

Ce PEDT permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Il s'appuie sur la politique éducative de la ville et la renforce. Il doit favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires, dans l'intérêt de l'enfant, et en conséquence avec les projets d'école. Il s'agit pour la commune de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire : l'école et ses enseignants, l'association Léo Lagrange, les associations de la commune, les partenaires du territoire offrant une offre citoyenne, sportive, culturelle, artistique.

Un planning d'activités sera proposé sur le créneau 16h30-17h30 (sans sortie possible) pendant un cycle de 6 à 7 semaines (entre 2 périodes de vacances scolaires). Les enfants devront s'inscrire sur un cycle complet via le portail famille.

Les premières périodes, il n'y a pas d'activité "dirigée" prévue pour les petites sections. Cela leur permet de s'habituer au rythme d'une journée d'école dans un premier temps.



PAUSE MERIDIENNE : RESTAURATION SCOLAIRE



Vous pouvez prendre connaissance du règlement périscolaire sur www.coublevie.fr

Merci de signaler toute maladie, allergies et régimes alimentaires spécifiques.

Vos enfants seront invités à goûter chaque aliment.

Pour les maternelles, le service est un service à table. Ils sont partagés dans deux salles différentes.

En ce qui concerne les inscriptions, vous pouvez inscrire ou désinscrire votre enfant jusqu'à la veille 9h00. (Attention pour le lundi c'est vendredi avant 9h00.)

Vous pourrez retrouver les tarifs dans le règlement intérieur des services. Le tarif se calcule en fonction de votre quotient familial. Si changement durant l'année, c'est à vous de transmettre le justificatif par mail au service périscolaire.





INFORMATION

Lorsque les enfants partent à la journée (ou pour plusieurs jours) avec leur classe, l'enseignant demande aux familles de fournir un pique-nique pour le déjeuner et indique dans le mot qu'il s'est chargé d'annuler la cantine pour tous les élèves ce jour-là.

Beaucoup de parents sont inquiets, car ils ne voient pas apparaître cette annulation sur leur espace famille.

Soyez rassurés : la demande a bien été prise en compte, mais les services périscolaires laissent les repas commandés jusqu'à la veille. Ceci permet de conserver les repas en cas d'annulation de sortie.

Si vous n'avez touché à rien, l'enfant pourra fréquenter la cantine comme un jour normal en cas de sortie annulée.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (MERCREDI et VACANCES)

L'Accueil de Loisirs de Coublevie, géré par **LEO LAGRANGE CENTRE EST** sera ouvert en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

Il propose le mercredi plusieurs formules :

- un accueil à la journée, le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas.

Tous les éléments pour la rentrée 2026-2027, seront à retrouver fin juin sur le site internet <http://leo-couplevie.org>

Vous pourrez retrouver tous les contacts à la fin de ce livret.



Bon à savoir :



Vous pouvez déclarer tous les frais de garde de vos enfants à charge de moins de 6 ans, en cas de garde à l'extérieur du domicile dans votre déclaration d'impôt.

Sont concernées les sommes versées à une assistante maternelle agréée ou à un établissement.

Vous pouvez calculer toutes les sommes de garderie de midi, matin et soir.

Attention à bien garder vos factures, elles feront foi pour votre déclaration d'impôts.

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

MOT DE LAPEC

L'Association des Parents d'Elèves de Coublevie



Notre association a pour vocation de représenter les parents d'élèves au sein de l'école, de la commune et des institutions qui interviennent dans le système éducatif et d'œuvrer pour le bien-être des enfants à l'école.

Quelques exemples d'actions :

- Participation au conseil d'école : recueil des questions des parents
- Organisation de conférences (n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins)
- Médiation en cas de besoin entre parents-école-mairie

Réunion : nous nous réunissons mensuellement, venez nous rejoindre. Pour connaître les horaires et le lieu, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone.

L'assemblée générale se déroulera courant du mois de septembre 2026 !



LE SOU DES ECOLES

Le SOU des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise des manifestations dans le but de rapporter de l'argent pour les projets pédagogiques (sortie, spectacle, jeux...) de partager des moments festifs entre parents et de faire plaisir à nos enfants.

L'association est ouverte à tous les parents d'élèves ayant au moins un enfant à l'école.

Ces événements sont organisés grâce aux cotisations recueillies par l'adhésion des parents d'élèves au Sou, et peuvent avoir lieu grâce à la participation ponctuelle de dizaines de parents bénévoles.

L'action du Sou permet d'aider les enseignants à compléter leurs budgets pour les projets qu'ils montent pour nos enfants (environ 10 000 €/an pour l'ensemble de l'école).

Pour nous contacter :

sde.coublevie@gmail.com

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/sde.coublevie/>

Comment/Pourquoi devenir membre : Devenir membre passif du Sou implique une cotisation, qui permet au Sou d'initier l'organisation de ses différentes manifestations. Si vous souhaitez/pouvez vous impliquer davantage, vous pouvez devenir membre actif, en participant aux réunions mensuelles (1er mardi du mois), et ainsi prendre part à l'aspect logistique de ces organisations. Le Sou recherche également des bénévoles lors de ces événements.

ADRESSES ET CONTACTS

ECOLE LA GRANDE SURE Directrice : Mme DUFFOUR Estelle (et Mme PASTRE Marie à mi-temps) tel : 06-83-20-75-59 <u>ce.0380385M@ac-grenoble.fr</u>	
 École élémentaire 150, Chemin d'Orgeoise 38500 COUBLEVIE	École maternelle 225, Chemin des dominicains 38500 COUBLEVIE

TEMPS PERISCOLAIRE 	
SERVICE MAIRIE (Matin, Midi et Soir - Jour d'école)	Responsable du service : Valérie MONZAT Référente Administrative : Laura MATEO Téléphone permanence : 04 76 67 03 47 - 06 07 83 77 41 <u>services.scolaires@coublevie.fr</u> Permanences : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 45 à 9 h 00 ou sur RDV
LEO LAGRANGE (Mercredi et Vacances)	Responsable : Ael GAY Téléphone : 06 75 81 90 49 - 06 67 83 08 66 Mail : <u>coublevie@leolagrange.org</u>

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES 	
LAPEC 	Association de parents d'élèves de Coublevie Mail : <u>lapec.couplevie@gmail.com</u> <u>https://www.facebook.com/lapeccouplevie</u> <u>https://www.lapec-couplevie.fr</u>
Le sou des écoles 	Association de parents d'élèves organisant différentes manifestations pour apporter un soutien financier à l'école <u>http://sde.couplevie.over-blog.org/</u> <u>https://www.facebook.com/sde.couplevie</u>